

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Identification des documents ayant servi à l'élaboration de la fiche, et éventuels ouvrages consultés. En particulier, la rubrique « Edifice » emprunte aux descriptions proposées par les ouvrages suivants :

- *Le guide du patrimoine, Centre Val de Loire*, Paris, Hachette, 1992.
- Deshoulières (François), *Les églises de France, Cher*, Paris, Letouzey et Ané, 1932.
- Deshoulières (François), *Les églises de l'Indre*, s. l. n. d., Archives diocésaines de Bourges.

ci s'entendent sur le corps des tuyaux, sauf indication contraire) et aliénations ou transformations depuis l'origine. Nature du matériel utilisé, mode d'accord, mode d'harmonisation.

Jeux de mixtures : outre les éléments précédents, indication du plan des mixtures lorsque le relevé en est possible.

Exemple :

ut1	ut2	ut3	ut4
1 1/3	2	2 2/3	4
1	1 1/3	2	2 2/3
1/2	1	1 1/3	2

Jeux d'anches : outre les renseignements habituels, nature des noyaux, des anches, présence de boîtes ou non.

Tableau de conversion entre les différents systèmes de notation du nom des notes :

C	C1	C	Ut1	Do1	C
C#	C#1	Cs	Ut#1	Do#2	Cs
D	D1	D	Ré1	Ré3	D
D#	D#1	Ds	Ré#1	Ré#4	Ds
E	E1	E	Mi1	Mi5	E
F	F1	F	Fa1	Fa6	F
F#	F#1	Fs	Fa#1	Fa#7	Fs
G	G1	G	Sol1	Sol8	G
G#	G#1	Gs	Sol#1	Sol#9	Gs
A	A1	A	La1	La10	A
A#	A#1	B	La#1	La#11	B
H	B1	H	Si1	Si12	H
c	C2	c	Ut2	Do13	c0
c'	C3	c'	Ut3	Do25	c1
c''	C4	c''	Ut4	Do37	c2
c'''	C5	c'''	Ut5	Do49	c3
c''''	C6	c''''	Ut6	Do61	c4

Sommiers

Par plan sonore : nature des sommiers et mesure lorsque cela est possible. Situation du tampon de laye ; si l'ouverture du tampon de laye est possible : nature des soupapes, des ressorts, des bourses.

Console

Auteur, s'il est différent de celui de l'instrument, et datation. Position (en fenêtre, séparée, etc.), nombre de claviers, étendue, nature des naturelles (en ivoire, etc.) et des feintes, type de fronton. Forme du pédalier et description.

Situation des tirants de registres, nature et forme, nature des inscriptions et couleurs utilisées.

Plan des registres tels qu'on les retrouve sur la console.

Nature des pédales de combinaisons et situation à la console.

Transmission

Mode de traction des notes, nature, forme et matériau des abrégés.

Pour les registres : situation et nature des matériaux. Pour les accouplements, tirasses et autres combinaisons, nature et forme.

Tuyauterie

Analyse générale de la tuyauterie, de son état et des éventuelles aliénations ou transformations constatées.

Diapason

Mesure de la2 sur prestant (cette mesure s'entend dans les conditions de notre visite). Tempérament.

Alimentation en vent

Nature, forme, mesure des soufflets et des portevent principaux. Nature des postages. Présence d'un moteur électrique, d'un système de régulation. Tout ce qui a trait au traitement de la partie « vent » de l'instrument. Pression en mm à la colonne d'eau.

ANNEXES

Documents de référence, témoignages, éventuels tableaux de mesures et diapasons fournis par les facteurs, etc.

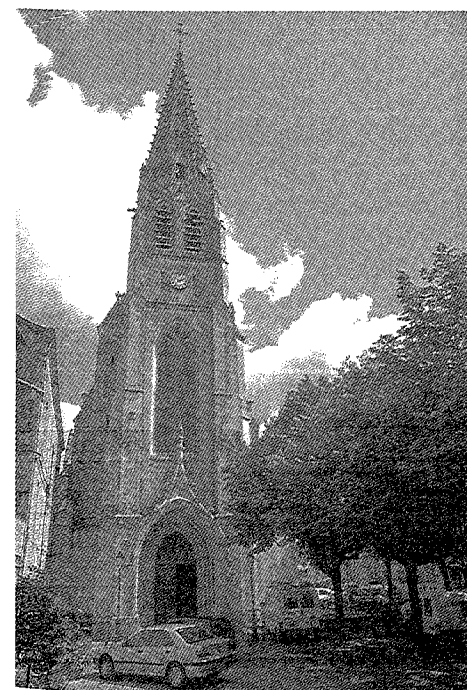
EGLISE SAINT-SAUVEUR ARGENTON-SUR-CREUSE

INDRE

Propriétaire : commune.
Protection : aucune.
Organistes : Jacqueline Boismoreau, Marie-Jeanne Lemerle.
Personne ayant la clé : M. le curé.
Origine : Aristide Cavaille-Coll - 1866 ?
Interventions :
1979, Jean-Loup Boisseau, relevage.
1995, frère Augustin Richard, réparations.
2001, Jean-Loup Boisseau, relevage.
Etat de fonctionnement : bon.
Etat de conservation : excellent.
Entretien : Jean-Loup Boisseau.
Emplacement : sur tribune en fond de nef.
Acoustique : non relevée.

EDIFICE

L'immense clocher-porche « qui ouvre sous un lourd portail surmonté d'une accolade et se termine par une haute flèche de pierre hérissée de gâbles et de crochets » (Deshoulières, 1) cache un édifice du XV^e siècle très modifié, en 1853, par une restauration due à l'architecte Dauvergne. Une nef unique de quatre travées voûtées d'ogives – longueur 35 m, largeur 10 m, hauteur 20 m –, éclairée par des fenêtres en tiers-point, est terminée par une voûte hexagonale formant le chœur. En avant du chœur, deux tribunes latérales, au-dessus des chapelles disposées comme une ceinture autour du monument – on voit, sur les consoles qui reçoivent les nervures de la chapelle Saint-Jean, des anges jouant de la harpe, de la viole, de la cornemuse et de la flûte. En 1866, la tribune du fond de nef est agrandie et reçoit un orgue ; la spacieuse tribune en bois, soutenue par deux grandes équerres, est recouverte de plancher et ornée d'une



COMPOSITION

(17 mars 1998)

Clavier I Grand-orgue 54 notes (ut1-fa5)		Clavier II Récit expressif 54 notes (ut1-fa5)		Pédalier à l'allemande 20 notes (ut1-sol2)
Montre	8	Viole de gambe	8	Aucun jeu en propre
Bourdon	8	Voix céleste (à ut2)	8	
Flûte harmonique	8	Flûte octavante	4	
Prestant	4	Trompette	8	

Combinaisons : Tirasse grand-orgue - Tirasse récit - Accouplement récit-grand-orgue - Expression récit par pédale à cuiller - Tremblant pour l'ensemble de l'orgue.

balustrade sculptée ; l'orgue est placé au centre de la tribune, entouré de gradins ; derrière lui, une grande baie est plus ou moins fermée par une cloison en bois.

HISTORIQUE

1866

L'orgue qui porte aujourd'hui la plaque « A. Cavaille-Coll & Co à Paris » est-il l'orgue que les Argentonnois attendent avec tant d'impatience en cette année 1866 ? Leur église paroissiale, où résonne depuis 1853 l'opichléide du « Sr Lamy-Sarrat », vient d'être enfin, à grand-peine, restaurée et agrandie. Le 1^{er} juillet 1866, Jean-Pierre Robin, curé, « fait connaître au conseil que d'ici envi-



Ce modèle de plaque est celui qu'utilise Aristide Cavaille-Coll de 1859 à 1869 (datation Jean-Marc Cicchero, communication du 25 mars 2003).

ron trois mois, un jeu d'orgues qui occupera une surface d'une certaine étendue sera établi dans l'église, et il consulte le conseil sur l'emplacement qui doit lui être destiné.

Après avoir ouï les différentes explications données tant par M. le Curé que par M^r le Trésorier de la Fabrique,

Le Conseil, à l'unanimité, décide :

1^o Que l'orgue sera établi dans la tribune, au-dessus de l'entrée principale de l'église ;

2^o Que pour compenser l'espace occupé par le dit orgue la même tribune sera avancée dans l'église sur une profondeur de deux mètres.

3^o Il attribue pour la dépense nécessaire à ce travail

1^o cinq cent soixante-six francs trente deux centimes, reliquat du compte de 1865, approuvé par M^r l'Archevêque, le treize mai dernier, ci 566,32

2^o Le reliquat présumé de l'exercice 1866, qui doit s'élever d'après l'état actuel des recettes au minimum de trois cent cinquante francs, ci 350,00

Total neuf cent seize francs trente deux centimes, ci 916,32

Et il demande pour l'emploi de ce vote l'approbation de Monseigneur l'Archevêque de Bourges.

En avril 1867, l'orgue est en place et fonctionne, puisque « dans cette séance, le conseil décide de ne pas affermer le banc des sœurs du Sauveur dont l'une d'elles touche le jeu d'orgue sans rétribution. De plus, il accorde une indemnité de 25 francs au sieur Pagnon, journalier dans cette ville, pour faire aller le soufflet de l'orgue » (Lagarde, 93) : sœur Saint-Fulgence sera en effet l'organiste de cet orgue jusqu'en 1875.

Mais de quel orgue ? Construit par qui ? Et financé par qui ? Don anonyme ? Ou du curé comme cela arrivait souvent pour des instruments de peu d'importance ? Après sœur Saint-Fulgence, Anselme Picardeau, « professeur d'harmonie » (délibération du conseil de fabrique, 3 octobre 1875), organiste aveugle, et sa fille Marie-Louise à partir de 1904, puis Jules-Maurice Baudrat, élève de

Marcel Dupré, de 1915 jusqu'à son décès à Argenton le 8 mars 1957, et à nouveau Marie-Louise Picardeau, qui décède à Châteauroux le 1^{er} janvier 1971, se succéderont aux claviers de l'orgue qui devient bientôt muet.

Entre-temps, l'orgue avait fait l'objet des soins du facteur Jules Bruneau, « réparation à l'orgue 25 francs » le 16 avril 1873, « payé à M. Bruneau organiste pour l'entretien de l'orgue 50 francs » le 31 mars 1875, « à M. Bruneau pour l'entretien de l'orgue 50 francs » le 31 décembre 1876, « à M. Bruneau organiste à Bourges pour l'entretien de l'orgue 50 francs » le 31 décembre 1878 (Registre de comptabilité de la fabrique). Le conseil de fabrique fait état le 4 avril 1880 du « mauvais état dans lequel se trouve l'orgue de l'église paroissiale » et paye « au sieur Damiens facteur d'orgues à Gaillon (Eure) pour réparation aux orgues de l'église de cette paroisse 400 francs » qui seront complétés le 25 janvier 1881 : « Payé à M. Louis Damiens facteur d'orgues, mémoire : 200 francs. » Le Registre de comptabilité de la fabrique mentionnera encore « à M. Bruneau 2 accords d'orgue 60 francs » le 30 octobre 1911, et « accord de l'orgue par M. Bruneau 40 francs » le 29 mars 1915.

Mais quel est cet orgue qu'accorde J. Bruneau ?

Argenton 1866 ou Sacré-Cœur de Bourges ?

La question se pose, en l'absence d'autres documents d'archives que ceux que nous pouvons apporter ici, si l'on en croit la notice consacrée par Gustave Helbig de Balzac à « Argenton-sur-Creuse, église paroissiale » sur la base des renseignements que lui fournit sans doute Maurice Baudrat : peut-on s'y fier ? Ou ne le peut-on pas ? A-t-on donc changé d'instrument et installé sur la tribune de l'église d'Argenton un orgue Cavaillé-Coll provenant de la chapelle des dames du Sacré-Cœur ?

« Orgue Cavaillé-Coll. 1875.

Relevé et transporté de la chapelle des religieuses du Sacré-Cœur de Bourges, en 1916.

Organiste M. Baudrat.

Grand-orgue	Récit	Pédale :
Bourdon 8	Gambe 8	20 notes à tirasse
Montre 8	Voix céleste 8	
Flûte 8	Flûte 4	
Prestant 4	Trompette 8	

Combinaisons : Tirasse GO, Tirasse Récit, Copula, Expression »

Nous manquons, pour répondre à cette question de façon définitive, du registre des délibérations du conseil de fabrique faisant suite à celui de 1846-1885, nous manquons d'informations sur un éventuel transfert, et la comptabilité de la fabrique est pour sa part étonnamment muette sur le sujet !

Un des arguments qui militent en faveur d'un transfert est l'idée que l'orgue actuellement dans l'église Saint-Sauveur serait de dimensions trop modestes pour l'édifice ; et Pierre Dumoulin de souligner à juste titre dans son rapport de 1997 que la partie instrumentale correspond effectivement au n° 17 du catalogue de la maison Cavaillé-Coll édité en 1889, laquelle partie instrumentale

n° 17 est « abritée dans un buffet correspondant à l'orgue n° 9 du même catalogue » (Dumoulin, 1, voir annexe I).

Pour le reste, les dames du Sacré-Cœur avaient pour vocation d'éduquer et d'instruire les jeunes filles de l'aristocratie et de la bonne bourgeoisie, et les chapelles de leurs institutions semblent avoir été assez souvent dotées de beaux instruments par les parents fortunés de leurs élèves ou des religieuses elles-mêmes ; ce fut sans doute bien le cas de la communauté établie à Bourges, avec sa nouvelle chapelle de 1859 dont l'aménagement et la restauration ont été terminés fin 1873 ou début 1874 – il ne nous a pas été possible de retrouver mention de l'installation d'un orgue, mais il en a été installé un assurément, pourquoi pas en 1875 comme le signale Helbig¹ : « Quand l'orgue ne résonna plus, peut-on lire dans le compte rendu de la cérémonie du millénaire de sainte Solange en date du 10 mai 1878, une prière d'amour montant encore vers le ciel. Peu à peu la foule s'écoula... » (Archives du Sacré-Cœur, Poitiers). Les archives générales de la congrégation ne nous permettent pas non plus de connaître l'origine de cet instrument, mais émettent une infime lueur sur ce qu'a pu être son destin : après la fermeture de leur maison par décret, en 1905, les religieuses, ayant réglé le sort de leur mobilier, ont quitté Bourges en septembre 1906, un *Carnet noir* indique que l'orgue de Bourges a été « cédé à un M^r en dépôt, croyait Mère de l'Hermite ; mais il avait fait de telles dépenses pour le placer qu'on n'a pu songer à le lui reprendre pour Grenade ! » (Archivi Generali) ; or en 1917-1918, une correspondance d'anciennes élèves avec la congrégation montre que l'on désirait faire revenir les sœurs à Bourges – dans l'esprit des fidèles, l'affaire n'était donc pas encore tout à fait terminée...

Alors, transfert, ou pas transfert ? L'inventaire du 14 février 1906 notait pour l'église Saint-Sauveur sous le numéro 179 : « Grandes orgues à 8 jeux 1 000 francs » (Archives départementales de l'Indre, V 412). Tout cela n'est-il pas troublant ?

En même temps que la réalité historique reste à établir, c'est la question du régime de propriété de l'orgue Cavaillé-Coll d'Argenton-sur-Creuse qui reste en suspens : s'il a pu y avoir transfert de cet instrument de la chapelle des dames du Sacré-Cœur de Bourges à l'église Saint-Sauveur en 1916 comme le note Helbig, alors l'orgue est propriété paroissiale ; si l'instrument d'aujourd'hui est bien, comme nous aurions tendance à le penser, l'instrument de huit jeux signalé dans l'inventaire de février 1906, donc celui mis en place à l'initiative du curé Robin en 1866, alors l'orgue est propriété municipale. Mais les documents manquent qui permettraient de donner une réponse définitive à cette question.

Le relevage de Jean-Loup Boisseau

Par la suite, et jusqu'en 1935, les renseignements sont rares : en 1924, l'organiste est augmenté : 425 francs par an ; la même année, Marcel Dupré vient, par amitié pour son élève, donner un récital ; Maurice Baudrat est rémunéré 500 francs par an à partir de 1927, puis 800 francs en 1930 pour tenir l'orgue et l'harmonium, et ce jusqu'en 1935 compris.

Aucun autre renseignement jusqu'en 1975.

C'est alors que Philippe Augé, curé d'Argenton, consulte Erwin Muller, facteur d'orgues à Croissy-sur-Seine, pour lui demander un projet de restauration. Ce projet, daté du 17 février 1975 (Archives paroissiales d'Argenton), prévoit non seulement la restauration de l'orgue, mais une modification importante de son esthétique : réharmonisation des principaux de 8 et de 4 pieds, adjonction d'un plein jeu de trois rangs, d'un dessus de cornet, d'une doublette et d'un larigot, mise en place d'un pédalier standard mais toujours en tirasse. Il ne sera pas retenu, pour des raisons financières – montant des travaux : 81 144 francs.

En 1978, Philippe Augé sollicite les services d'Alain Thomas, facteur d'orgues à Angoulême. Celui-ci, jugeant « qu'il serait sage de conserver le plan d'ensemble donné par le constructeur », propose le 26 avril des travaux de nettoyage, d'un montant de 16 640 francs, qui ne furent jamais effectués. Un devis « complémentaire » daté du 27 avril, s'élevant à 52 496,64 francs, proposait une « modification de la composition » (Archives paroissiales d'Argenton).

En 1979, Philippe Augé fait appel à Jean-Loup Boisseau, facteur d'orgues à Poitiers, dont le projet, prônant que « l'instrument doit être conservé intact » et préconisant une « restauration-relevage » avec nettoyage, dépoussiérage et accord de l'instrument, est réalisé dans l'année même (voir annexe II). Après plusieurs appels au secours, le curé écrira au facteur d'orgues poitevin pour lui dire son « amertume » en constatant que l'orgue était inutilisable et que la paroisse y avait perdu trois millions de centimes (Archives paroissiales d'Argenton, lettre du 22 avril 1981).

« Mais il marchait, cet orgue ! », commentera Michel Louet, professeur d'orgue à l'école nationale de musique de Châteauroux, et organiste de Notre-Dame de Châteauroux et de Saint-Sylvain de Levroux (communication du 17 septembre 2001). « En 1979, c'est moi qui avais conseillé les Boisseau pour faire le relevage de cet orgue. Je l'ai suivi régulièrement : en été, il marchait, en hiver, il ne marchait pas, dans cette église très humide, car il n'était jamais joué. »

Michel Dugué et Augustin Richard : l'orgue remis en marche

Ils sont tous deux religieux, membres de la congrégation des missionnaires de la Plaine. Michel Dugué, ébéniste et amateur d'orgue, devient curé d'Argenton en 1991 et fait appel à frère Augustin Richard, organiste de Mareuil-sur-Lay, en Vendée, et constructeur d'un orgue positif. Frère Augustin Richard procède donc à quelques travaux, et l'orgue peut à nouveau se faire entendre lors de la fête de Pâques 1995 (Archives municipales d'Argenton, projet de restauration Abel Gaborit, 5 septembre 1996).

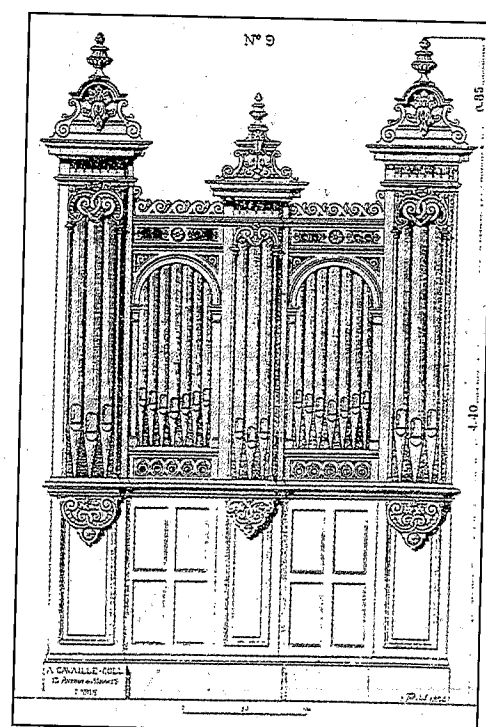
Le débat d'une restauration complète

Michel Dugué, dans un deuxième temps, fait appel à son ami Abel Gaborit, organiste de l'orgue Cavaillé-Coll de la cathédrale de Luçon, pour lancer le débat de la restauration complète de l'orgue

¹ Pourquoi pas, en effet.

Mais 1875 ne peut en aucun cas être la date de construction de l'orgue qui se trouve actuellement à la tribune de l'église d'Argenton-sur-Creuse. L'étude menée par Jean-Marc Cicchero, facteur d'orgues, de l'évolution des consoles Cavaillé-Coll des origines de la marque à sa mise en sommeil permet de l'affirmer : la plaque « A. Cavaillé-Coll & Co à Paris » qui orne la console de l'orgue d'Argenton situe la livraison de cet instrument très précisément entre 1859 et 1869.

² Voir aussi dans le chapitre Contribution à une histoire des orgues disparus : Bourges (Cher), l'orgue des religieuses du Sacré-Cœur, p. 468.



Orgue n° 9 (12 jeux).

Cavaillé-Coll d'Argenton-sur-Creuse (Archives municipales d'Argenton, projet de restauration Abel Gaborit, 5 septembre 1996). Abel Gaborit conseille de contacter le maire d'Argenton, Michel Sapin, qui va très vite chercher des subventions pour la restauration des orgues de l'église Saint-Sauveur. A partir de là, vont exprimer un avis, successivement :

- le facteur François Delhumeau, qui signale dans un rapport du 20 juillet 1995 l'existence d'un « *exemplaire très semblable dans l'église St Martin d'Ussel en Corrèze, buffet identique, mais avec les claviers sur le côté. Cet orgue avait été construit vers 1870* » (Archives paroissiales d'Argenton) ; il n'exclut pas l'amélioration de la palette sonore de l'instrument par « *une étendue de pédalier normale de 30 notes [...] avec un bourdon de 16' et une doublette de 2' au récit* » ;
- l'organiste Michel Louet, qui formule dans une lettre adressée le 15 avril 1996 à Michel Sapin « *les plus grandes réserves quand à une intervention autre qu'un dépoussiérage et accord général de l'instrument* », dans le but de « *conserver un parfait témoin de la facture d'Aristide Cavaillé-Coll* » (Archives paroissiales d'Argenton) ;
- Abel Gaborit lui-même, qui souligne qu'un « *orgue n'est pas un objet de musée mais un serviteur du culte et de la culture et si on peut, lors d'une restauration augmenter ses possibilités sans changer son esthétique, on peut le faire* » (Archives paroissiales d'Argenton) et fournit le 5 septembre 1996, « *à la demande de Joël Forgues, conseiller pour la musique et la danse, pour la région Centre, et de Monsieur Michel Sapin, ancien ministre et maire d'Argenton-sur-Creuse* », un « *projet de restauration de l'orgue* » (Archives municipales d'Argenton) proposant l'adjonction d'un « *pédalier normal muni d'un 16 pieds* » tout en respectant « *parfaitement le style du reste de l'orgue* » ;
- la Commission des orgues non protégés, qui émet le 28 novembre 1996 « *un avis favorable à la restauration à l'identique de cet instrument* » (Archives paroissiales d'Argenton) ;
- Pierre Dumoulin, technicien-conseil missionné par ladite commission, qui vient les 4 et 5 juillet 1997 vérifier « *les conditions de l'ajout de l'extension du pédalier et de la console* », et conclut à une « *restauration à l'identique* » (Archives paroissiales d'Argenton) ;
- Abel Gaborit, qui exprime le 9 septembre à M. le maire la « *mauvaise humeur* » que lui provoque cette conclusion ;
- Dominique Oberthür, facteur d'orgues, sollicité par Michel Dugué en tant que conseiller des métiers d'art auprès du ministre de la Culture, qui pense qu'il faut « *conserver cet instrument dans son intégralité y compris la console et son pédalier de 20 notes* » (Archives paroissiales d'Argenton, lettre du 7 octobre 1997), s'agissant d'un témoin important « *de ce type de Cavaillé-Coll de cette époque là* ».

Suite aux conseils de Dominique Oberthür, l'abbé Michel Dugué demandera encore des devis à la manufacture d'orgues Jean Renaud-Gildas Ménoret et à François Delhumeau. Chacun four-

nira deux devis. Gildas Ménoret, le 26 novembre, proposera « *relevage* », pour 92 000 francs hors taxes, et « *aménagement de la console avec passage à 30 notes du pédalier et ajout d'une soubasse 16 au pédalier* », avec sommier électrique, pour 171 000 francs. François Delhumeau, le 12 décembre, proposera « *relevage et adjonction d'une pédale* », devis n° 1, trente notes, pour 125 000 francs, devis n° 2, vingt notes, pour 84 500 francs, transmission mécanique.

En août 2001, l'orgue a été relevé, à l'identique, très rigoureusement. Ce relevage a été effectué par Jean-Loup Boisseau (communication Michel Louet, 17 septembre 2001).

BUFFET

Deux tours latérales légèrement en saillie, comportant trois tuyaux, encadrant deux plates-faces surélevées de sept tuyaux flanquant une tourelle centrale de trois tuyaux, telle est la façade que présente ce buffet aux proportions modestes. A la base des tours, un semblant de cul-de-lampe sculpté d'arabesques et rehaussé d'or, à leur sommet des claires-voies dans le même style, surmontées de dentelures couronnées par une corniche. La base des plates-faces est sculptée en claire-voie, leur sommet est constitué d'un arc en plein cintre couronné d'une frise en claire-voie, une petite volute adoucit le passage entre plates-faces et tours. Les tuyaux disposés en mitre, bouches en V, lèvres demi-rondes à écussons rapportés dans les tourelles, lèvres supérieures tracées parallèles, puis en ogive, aplaties, lèvres inférieures rapportées, relevées, demi-rondes dans les plates-faces, appartiennent aux jeux de montre, *fa#1-fa2*, douze tuyaux, de flûte harmonique, *ut2-mi2*, cinq tuyaux, de prestant, *ut1-fa1*, six tuyaux dans les petites plates-faces, soit en tout vingt-trois tuyaux en sur-longueur, entailles, alliage riche en étain - le tuyau central de la tourelle centrale est endommagé.



Tuyauterie du récit, dessus, et accès à la tuyauterie du grand-
orgue, au-dessous des volets de la boîte expressive.



L'orgue sur sa tribune - vu de la tribune.

Cette façade repose sur un soubassement sobre : trois panneaux verticaux, moulurés, dans le prolongement des tours, et sous les plates-faces un cadre à quatre panneaux moulurés avec, tout en bas, une petite poignée de bois. Sur les côtés, le bandeau marque le passage entre soubassement et partie supérieure du buffet ; deux cadres à quatre panneaux en bas, deux autres à l'étage et deux autres plus petits tout en haut, tous amovibles. A l'arrière, deux doubles portes rabattables en soubassement, de même au niveau supérieur ; la tuyauterie du récit est encloisonnée dans une boîte, deux fois cinq volets verticaux s'ouvrent vers l'avant ; au-dessous d'eux, un panneau amovible permet l'accès à la tuyauterie du grand-orgue, dans sa partie « dessus ».

La peinture grise du buffet est devenue grisâtre. Les sculptures et les moulures, en façade et sur les côtés, ainsi que la console, sont rehaussées de filets dorés. Bâti, cadres et panneaux sont en sapin, charpente en sapin, quelques éléments en chêne. L'orgue est clos, sauf le grand-orgue, qui n'a pas de toit. Côté dessus par rapport à la console se trouve l'ancien emplacement du levier des pompes ; des ceillots existent qui permettaient la pose d'un cadenas pour blocage du balancier ; la rallonge manque.

DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT

Analyse des jeux

Tous les jeux sont de même facture. Notre description va de l'arrière vers l'avant.

RÉCIT : 54 notes, disposition en V.

Trompette 8 : étoffe, pieds en une seule pièce. *Ut1-si1* à noyau plat, à partir d'*ut2* olives et bagues, à partir de *mi4* sans bagues, dernier tuyau à noyau plat. Anches Bertounèche, rasettes françaises en fer, boîtes longues. *Ut1-fa2* résonateurs démontables, ensuite soudés, *ut1-si2* pavillonnés, à partir d'*ut3* coupés au ton. *Ut1-ré1*, résonateurs coupés. Marquage à la pointe sèche sur *ut1* :

« Trompette 8 p Diapason D2 », marquage au poinçon sur boîte : « T P ». Jeu homogène.

Voix céleste 8 : corps en alliage riche en étain, pieds en étoffe. *Ut2-si3*, oreilles en plomb ; *ut2-ut#3*, freins harmoniques en forme de rouleau fixé aux oreilles par écrous en cuir. Nombreuses dents triangulaires, entailles. Marquage à la pointe sèche sur *ut2* : « Voix céleste 42 notes Diapason 14 », marquage au poinçon : « VC », suivi du nom de la note. Jeu homogène, sauf dernier tuyau de récupération.

Flûte octaviane 4 : corps en étain, pieds en étoffe. Octaviane à partir d'*ut3*, double longueur, avec trou à mi-hauteur, de chaque côté du tuyau. *Ut1-si3* avec oreilles, soudées sur toute leur hauteur. Marquage à la pointe sèche sur *ut1* : « Flûte octaviane de 4 56 notes Diapason 4 », marquage au poinçon : « FO », suivi du nom de la note.

Viole de gambe 8 : première octave postée sur les côtés, à l'intérieur de la boîte du récit, en sapin peint couleur rougeâtre comme soufflerie et boîte expressive, tuyaux ouverts, lèvres supérieures tournées vers l'intérieur, lèvres inférieures en chêne, vissées, avec freins en forme de plaquette, en étoffe, pieds tournés en sapin, nombreuses dents très fines, entailles avec plaquettes en bois. Marquage au tampon, encre noire, sur lèvres supérieures : « F4 », suivi du nom de la note. Etiquette sur pied *ut1* : « 7 D ». A partir d'*ut3*, même facture que voix céleste : corps en alliage riche en étain, pieds en étoffe. Marquage à la pointe sèche sur *ut2* : « Viole de Gambe de 8 p. Com = C 4 p. 42 notes Diapason 13 », et au poinçon : « V », suivi du nom de la note. Jeu homogène.

GRAND-ORGUE : 54 notes, disposition en V.

Bourdon 8 : première octave en bois, bouchée, postée sur les côtés, postages en plomb, pieds tournés en sapin, lèvres inférieures en chêne, vissées ; sommets des tuyaux recouverts de tissu, le tout peint couleur rougeâtre, nombreuses dents triangulaires profondes, marquage au tampon sur lèvres supérieures : « B », suivi du nom de la note. A partir d'*ut2*, sur sommier, en étoffe, calottes mobiles avec papier kraft, oreilles en plomb, nombreuses dents triangulaires, marquage à la pointe sèche sur corps et calotte *ut2* : « Bourdon 42 notes C ». A partir d'*ut3*, flûte à cheminée.

Prestant 4 : *ut1-fa1* en façade, dans les plates-faces, vers l'extérieur. A partir de *fa#1*, sur chape, corps en étain, pieds en étoffe, oreilles en plomb jusqu'à *fa3*, soudure sur toute leur hauteur, nombreuses dents fines, marquage à la pointe sèche sur corps *fa#1* : « Prestant 4 p com au F# 3pieds. 48 notes 1/2 ton plus menue taille que diapason B », marquage au poinçon : « P F# » ; marquage à la pointe sèche sur pieds *fa#1* : « Prestant 48 notes Fa# ».

Flûte harmonique 8 : première octave en bois, ouverte, postée sur les côtés, entailles avec plaquettes en bois coulissantes, lèvres inférieures en chêne, vissées, pieds en sapin, tournés, marquage au tampon sur lèvres supérieures. *Ut2-mi2* en façade. A partir de *fa2* sur sommier, corps en étain, pieds en étoffe, oreilles. A partir de *fa3*, flûte harmonique, double longueur, avec trou de chaque

côté à mi-hauteur, nombreuses dents fines. Marquage à la pointe sèche sur fa2 : « Flûte Harmonique 8 p = com. au F 3p. 37 notes Diapason A. N. », marquage au poinçon : « F H », suivi du nom de la note.

Montre 8 : ut1-fa1 en bois, tuyaux ouverts, postés sur les côtés, entailles avec plaquettes en bois coulissantes, lèvres inférieures en chêne, vissées, pieds en sapin, tournés, marquage au tampon sur lèvres supérieures. Fa#1-fa2 en façade. A partir de fa#2 sur chape, corps en étain, pieds en étoffe, oreilles en plomb jusqu'à si3, soudure sur toute leur hauteur, nombreuses dents fines, marquage à la pointe sèche sur corps fa#2 : « Montre com = Fa# 3 pieds 36 notes diapason 2 », marquage au poinçon : « M », suivi du nom de la note, marquage à la pointe sèche sur pied : « Montre 36 notes Fa# ».

Sommier

Sommier à gravures et registres en chêne, gravures partagées entre grand-orgue à l'avant et récit à l'arrière, laye grand-orgue à l'avant, ouverture vers l'avant, laye récit à l'arrière, ouverture vers l'arrière, deux tampons plats par laye, fermeture par crochets, layes reliées par deux porte-vent. Barrages en sapin, dessous des gravures peaussés. Soupapes trois épaisseurs de peau, numérotées à l'encre noire, guidées par une pointe arrière et deux pointes avant, ressorts triple boucle en laiton, peigne en chêne, esses en laiton, osiers avec bourses en peau. Table croisée, dessous des registres coulissants peaussés, chapes en une seule pièce et une seule couche de bois, en chêne, vissées, avec grains d'orge. Pieds de faux sommier octogonaux en hêtre, avec filetage, rondelles hexagonales, faux sommiers en chêne, nom des notes marqué au poinçon sur faux sommier de trompette. Disposition des tuyaux en V.

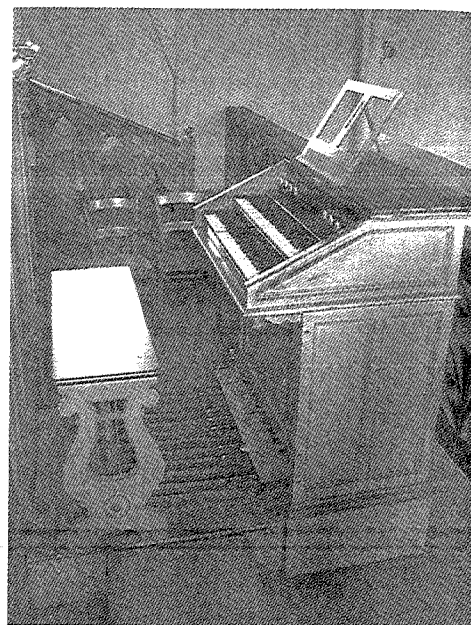
Console

Console de largeur modeste (86 cm), en chêne (cadre et panneaux), peinte comme buffet, retournée, sur estrade. Couvercle rabattable avec pupitre fixe muni d'un système à glissières, des encoches à l'intérieur du couvercle permettent le réglage de verticalité du pupitre. Cadre, joues, barre d'adresse et de registres plaqués palissandre. Banc à pieds en forme de lyre, peints et rehaussés d'or comme buffet, assise bois naturel, repose-pieds tourné au centre et aux extrémités. Accès à la mécanique par panneau amovible sous clavier.

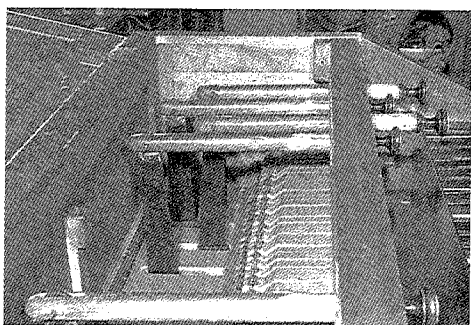
Deux claviers de 54 notes, ut1-fa5, touches en chêne, plaquées ivoire pour les naturelles, et en ébène pour les feintes, frontons légèrement biseautés, plaqués plastique. Enfoncements : grand-orgue 9 mm, récit 10 mm.



La console des claviers.



La console.



Console, tirants de registres.

Les tirants de registres sont disposés horizontalement sur une rangée au-dessus des claviers, de part et d'autre de la plaque du facteur - inscription gravée directement sur bois et remplie de laiton : « A. Cavallé-Coll & C^{ie} à Paris » -, pommeaux tournés en palissandre avec porcelaines blanches légèrement bombées, écriture calligraphique à l'encre noire ou rouge, course : 55 à 70 mm.

- A gauche, de gauche à droite : montre 8, prestant 4, viole de gambe 8 (encre rouge), voix céleste (encre rouge).
- A droite : trompette 8 (encre rouge), flûte octavante 4 (encre rouge), bourdon 8, flûte harmonique 8.

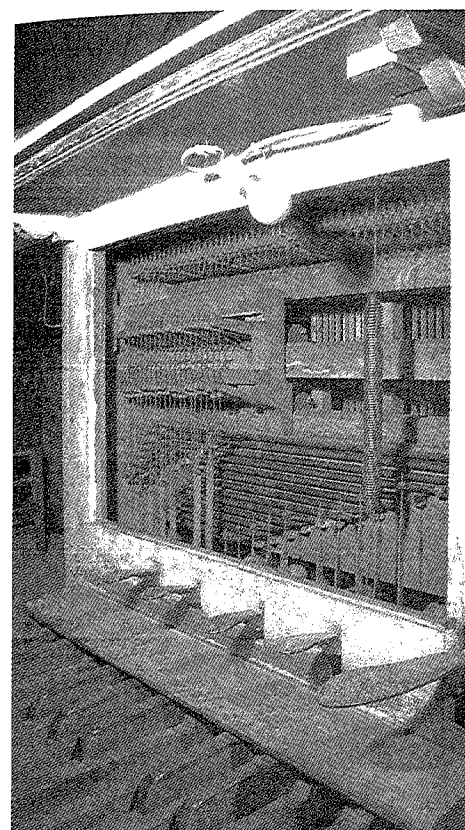
Pédalier de 20 notes, ut1-sol2, à l'allemande, plat, touches parallèles, en chêne, avec dièses doublés bois exotique. Enfoncement : 14 mm.

Au-dessus du pédalier, pédales à cuiller en fer à accrocher, et une grosse pédale tout à droite légèrement recourbée, de gauche à droite : tirasse grand-orgue, tirasse récit, accouplement récit-grand-orgue, tremblant, expression récit.

Transmission

Traction mécanique des notes :

Grand-orgue et récit : touches à balancier en chêne, vergettes en bois, équerres en laiton, abrégé sur cadre en chêne avec rouleaux ronds et bras en fer, crapaudines carrées en bois - au récit : abrégé couché.



Console ouverte.

Pédale : marches, contre-marches, vergettes verticales, abrégé tirasse, tiges en laiton, balanciers en prise sur les vergettes.

Tirage mécanique des jeux : tirants ronds en chêne, sabres verticaux en fer, tirants horizontaux rectangulaires en sapin, rouleaux horizontaux, ronds, en fer, côté sommier pattes de lapin, tirants verticaux, équerres en fer, registres coulissants.

Diapason

433 Hz à 13,5 °C, soit environ 435 Hz à 16 °C. Tempérament égal.

Alimentation en vent

Côté dessus par rapport à la console, ancien emplacement du levier des pompes ; cadenas pour l'arrêt du balancier ; la rallonge manque. Une caisse en contre-plaqué garni d'Isorel mou, sur pieds, derrière l'orgue, contient un ventilateur Meidinger, Bâle, triphasé, 0,35 CV, 2 800 tours-minute ; boîte à rideau, porte-vent en contre-plaqué pénétrant dans le réservoir par une des deux pompes, dont le mouvement est bloqué ; réservoir (1,80 m x 0,90 m) en deux parties, un pli rentrant en bas, un pli sortant en haut - plis recouverts de papier vert ; en guise de poids, des plaques de fer. Plis sortants : plus d'ouverture, la pression augmente ; plis rentrants : plus d'ouverture, la pression diminue ; pour éviter toute modification de l'angle des plis et neutraliser ainsi toute possibilité de changement de pression, les tables supérieures sont fixées l'une à l'autre par quatre barres de fer. Les deux parties du réservoir sont reliées entre elles par une lanterne à quatre plis rentrants. Pression : 83 mm à la colonne d'eau. Partant de la partie supérieure du réservoir, deux lanternes à quatre plis rentrants alimentent la laye.

Annexe I

Archives paroissiales d'Argenton, rapport de Pierre Dumoulin, 1997, extrait du catalogue de la maison A. Cavallé-Coll, p. 32.

« COMPOSITION DES JEUX DE L'ORGUE N° 17 POUR LE PLAN B

1^{er} Clavier, Grand-Orgue, d'ut à sol (56 notes)

1 ^o Montre	8 p.	56 tuy.
2 ^o Bourdon	8 p.	56 tuy.
3 ^o Flûte harmonique	8 p.	56 tuy.
4 ^o Prestant	4 p.	56 tuy.

2^e Clavier, Récit expressif, d'ut à sol (56 notes)

1 ^o Viole de gambe	8 p.	56 tuy.
2 ^o Voix céleste	8 p.	44 tuy.
3 ^o Flûte octavante	4 p.	56 tuy.
4 ^o Trompette	8 p.	56 tuy.

Pédalier à tirasses, d'ut à sol (20 notes)

Pédales de combinaison.

1^o Tirasse du Grand-Orgue.

2^o Tirasse du Récit expressif.

3^o Copula des claviers.

4^o Appel et renvoi de la Trompette.

5^o Expression du Récit.

Buffet d'orgues en chêne conforme [sic] aux dessins ci-contre n° 17 (roman), ou n° 17 bis (gothique), au choix, avec claviers en console.

Dimensions :

Hauteur	5 ^m ,15
Largeur	2 ^m ,30
Profondeur à la base	1 ^m ,55
Saillie des claviers	1 ^m ,30

Le prix de cet orgue, livré dans mes magasins, est de 12.000 fr.

Les frais d'emballage, de transport et de pose sont à la charge des acquéreurs.

Annexe II

Archives paroissiales d'Argenton, rapport et devis de Jean-Loup Boisseau, 3 février 1979.

« RAPPORT SUR L'ÉTAT ACTUEL DE L'INSTRUMENT

Cet instrument de 8 jeux répartis sur 2 claviers de 54 notes chacun dont l'un est expressif, a été fabriqué au 19^{ème} siècle dans les ateliers du Facteur A. CAVALLÉ-COLL.

Il est actuellement dans son état d'origine aussi bien du point de vue mécanique que composition. Pouvant être considéré comme un témoin d'une époque de la facture d'orgue française, l'instrument doit être conservé intact.

Nous préconisons donc de procéder à une « Restauration-relevage » sans rien changer au style de l'instrument.

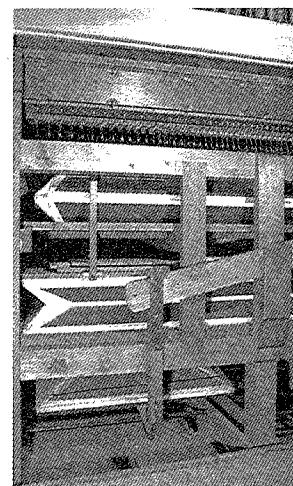
Nous avons la possibilité de vous proposer 2 devis :

1) un devis de simple dépoussiérage des tuyaux et accord général.

2) un devis de restauration à l'identique avec démontage complet de l'instrument et révision complète de toutes les parties mécaniques.

Il est bien évident qu'il serait préférable de réaliser le devis n° 2, l'instrument ainsi remis dans son état d'origine pourra assurer, dans la mesure où il n'y a pas de chauffage violent dans l'église, un service aussi long et fidèle que celui assuré depuis une centaine d'années.

[Signé :] Jean-Loup Boisseau



A l'arrière, soubassement, l'alimentation en vent et la laye du récit.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Archives départementales de l'Indre, V 412.
- Archives diocésaines de Bourges, Argenton, *Registre des délibérations du conseil de la fabrique d'Argenton 1846-1885*, *Registre de recettes et dépenses de la fabrique d'Argenton 1823-1856*, *Registre de comptabilité de la fabrique d'Argenton 1856-1935*.
- Archives des religieuses du Sacré-Cœur, Poitiers, « Compte rendu de la célébration du millénaire de sainte Solange, 10 mai 1878 », dans : 1848-1898, fête jubilaire du Sacré-Cœur de Bourges, p. 46.
- Archives municipales d'Argenton.
- Archives paroissiales d'Argenton.
- Archivi generali della Società del S. Cuore, Rome, *Expulsion des maisons du Sacré-Cœur de France, 1903-1909*, carnet noir, C-I/A-5 Box 7.
- Carnet noir, voir : Archivi generali.
- Deshoulières (François), *Les églises de l'Indre*, s. l. n. d., Archives diocésaines de Bourges.
- Dumoulin (Pierre), *Rapport de visite*, juillet 1997, Archives paroissiales d'Argenton.
- Helbig de Balzac (Gustave), *Monographie des orgues de France*, Bibliothèque nationale, Rés. Vmc. ms. 13-1, p. 507.
- Lagarde (abbé L. de), *Argenton, documents inédits*, s. l., 1938.
- Maison A. Cavaillé-Coll, *orgues tous modèles*, Paris, imprimerie de la Société de typographie, 1889, p. 32 et 37, cité par Pierre Dumoulin.
- Renseignements aimablement communiqués par Jean-Marc Cicchero, facteur d'orgues.

DEVIS POUR LE DEPOUSSIERAGE DE L'INSTRUMENT - REGLAGE MECANIQUE ET REPARATION DES GOSIERS SUR PLACE.

A) Dépose et dépoussiérage des tuyaux, Remplacement des joints en papier des calottes de Bourdon 8, Réparation des 2 premières boîtes de Trompettes 8, Réparation des pieds de tuyaux de façade affaiblis, Débosselage de l'ensemble de la tuyauterie, Remise en état des entailles d'accord.
SOIT : 3.500 Francs H. T.

B) Réparation sur place des gosiers, Remplacement des boursettes percées, Remplacement des écrous défectueux.
SOIT : 2.000 Francs H. T.

C) Remise en place des tuyaux, Harmonie et Accord.
SOIT : 4.000 Francs H. T.

D) Remplacement des ivoir[e]s usés.
SOIT 1.000 Francs H. T.

PRIX TOTAL DU PRESENT DEVIS :

A + B + C + D = 10.500 Fr.

T. V. A. 17,6 % = 1.848 Fr.

TOTAL T. T. C. = 12.348 FRANCS

FRAIS DE PENSION ET DE DEPLACEMENT : 3.000 Francs

L'ensemble des travaux décrits ci-dessus sera réalisé pour la somme de :

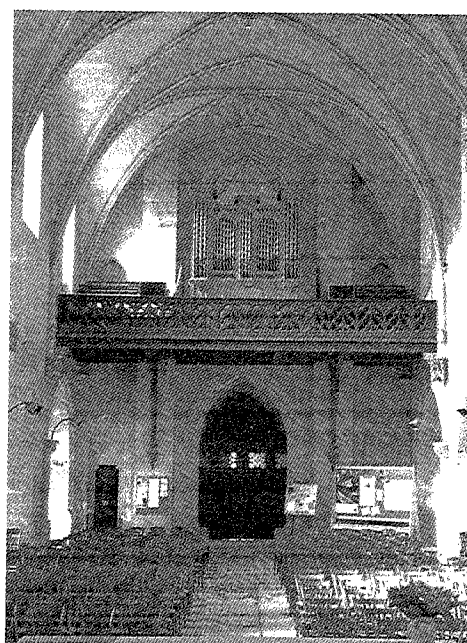
PRIX T. T. C. = 15.348,00 FRANCS.

[Signé :] Jean-Loup Boisseau

DEVIS POUR LE RELEVAGE COMPLET DE L'INSTRUMENT AVEC REMPLACEMENT DES PIÈCES USAGÉES ET MODIFICATION DE LA SOUFFLERIE.

TRAVAUX SUR PLACE :

A) Dépose des tuyaux, Nettoyage des tuyaux, Remplacement des joints en papier des calottes du Bourdon 8, Réparation des 2 premières boîtes de tuyaux de Trompette 8.



L'orgue et sa tribune.

Réparation des pieds de tuyaux de façade affaiblis, Débosselage de l'ensemble de la tuyauterie, Remise en état des entailles d'accord.
SOIT : 3.500,00 Francs H. T.

B) Démontage de la mécanique des notes, nettoyage de l'ensemble, Démontage de la mécanique de tirages de jeux, nettoyage, graissage des axes de tirage de jeux, Remplacement de tous les écrous de cuir. (soit 634 écrous) Remplacement des boursettes en peau. (soit 108 boursettes) Remontage et réglage. Démontage de la boîte expressive et graissage des axes.
SOIT : 6.000,00 Francs H. T.

C) Remise en place des tuyaux, Harmonie et Accord. Modification de l'alimentation : le ventilateur actuel, placé dans la tour aspire l'air de cette tour qui se trouve à une température différente de celle de l'église, ce qui peut modifier sensiblement l'accord général de l'orgue. On installera donc le ventilateur sur la tribune dans une caisse insonorisée.
SOIT : 4.500,00 Francs H. T.

TRAVAUX EN ATELIER.

Réfection des gosiers, Fabrication des boursettes, Fabrication de la caisse insonorisée du ventilateur, Réparation du pupitre.
Soit : 3.500,00 Francs H. T.

FOURNITURES.

Peaux pour gosiers et boursettes : 1.000 Francs
Porte vent et caisse ventilateur : 800 Francs
Un tuyau de Gambe manquant : 50 Francs
Un tuyau de Trompette manquant : 70 Francs
Replacage des claviers en ivoire de 1er choix : 4.000 Francs.

(le replacage des claviers est spécialement réalisé à Paris)

TOTAL DE CES TRAVAUX :

3.500 + 6.000 + 4.500 + 3.500 + 1920 + 4.000 = 21.620 Fr H. T.

T. V. A. 17,6 % = 3.805,12

T. T. C. = 25.425,12 FRANCS

FRAIS DE DEPLACEMENT ET D'HEBERGEMENT : 3.500 Francs

PRIX TOTAL T. T. C. DU PRESENT DEVIS :

25.425,12 Francs

3.500,00 Francs

28.925,12 FRANCS

[Signé :] Jean-Loup Boisseau

Archives paroissiales d'Argenton, lettre du père Augé à Jean-Loup Boisseau, 5 février 1979.

« Après avoir mieux pris connaissance de votre devis, nous optons pour la formule N° 2 : "relevage complet de l'instrument avec remplacement des pièces usagées et modification de la soufflerie".

Nous sommes prêts à vous verser l'acompte de départ, soit 15 % du montant total indiqué au devis. Nous serions heureux que les travaux puissent être terminés avant le jeudi-saint prochain, 12 avril.

Bien amicalement. »

EGLISE SAINT-MARTIN

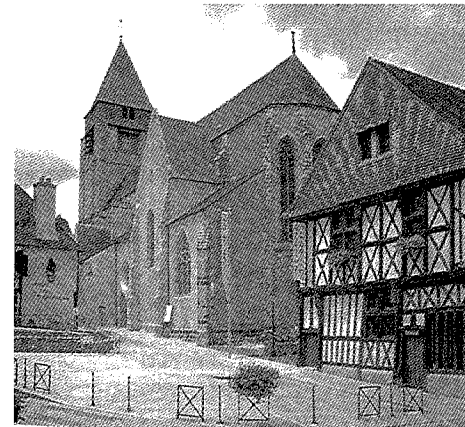
Grand orgue

Propriétaire : commune.
Protection : aucune.
Organiste : Alphonse Bilbao.
Personne ayant la clé : Monsieur le curé.
Origine : incertaine - Loret ? Van Bever ?
Interventions : 1912, Van den Brand, installation dans l'église. 1978, Erwin Müller, restauration et agrandissement.
Etat de fonctionnement : bon.
Etat de conservation : orgue neuf, avec tuyaux neufs ou de récupération.
Entretien : Pierre Maciet.
Emplacement : sur une tribune en bois reposant sur une charpente métallique, au-dessus du narthex, sous le clocher, rambarde en pierre sculptée, plancher recouvert de moquette.
Acoustique : 3 secondes environ.

ÉDIFICE

Une église gothique au cœur du haut Berry roman : datée du XIII^e siècle par les spécialistes, ravagée par un incendie le 11 juillet 1512, elle a connu de nombreux remaniements.

Descendant quelques marches après avoir franchi le portail ouest, on accède au narthex, puis à une nef centrale de quatre travées, flanquée de collatéraux, eux-mêmes flanqués de bas-côtés abritant des chapelles. Le plafond est voûté à croisées d'ogives, certaines avec division sexpartite ; le transept en croix latine est prolongé d'un chœur surmonté d'une voûte à sept pans. L'église reçoit sa lumière par deux niveaux de baies latérales dans la nef, deux baies latérales dans le transept, quatre baies et trois grandes verrières dans le chœur. Le sol est dallé de pierres ; des estrades en plancher ont été disposées sous les bancs et les chaises des fidèles.



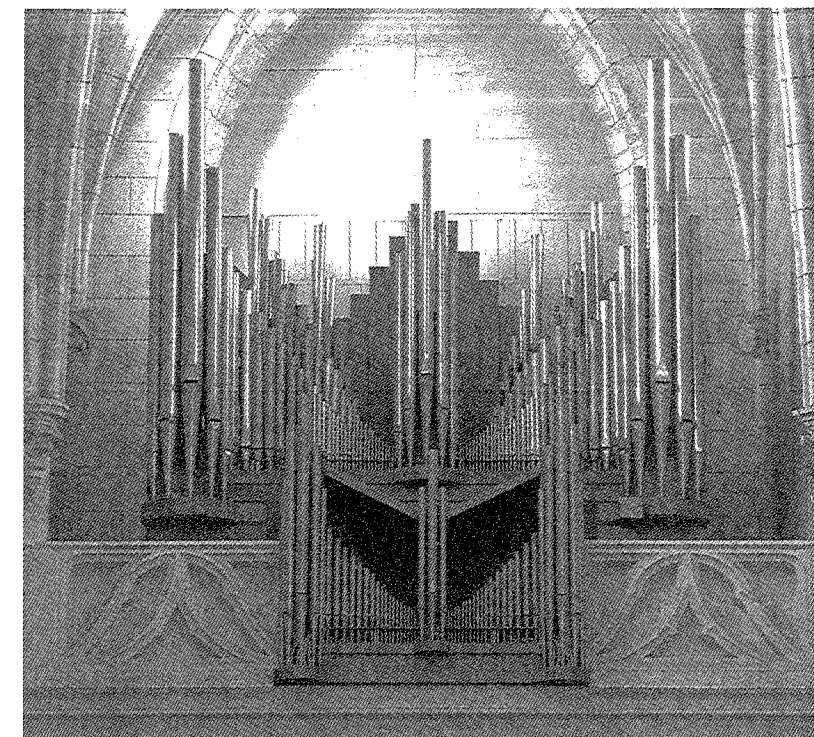
HISTORIQUE

1619 : « pour ayder a faire les orgues »

Le 31 janvier 1619 a été inhumée dans l'église Etienne Houet « qui a laissé du bien a l'église pour ayder a faire les orgues » (Archives municipales d'Aubigny, GG 3, registres paroissiaux). Pas de trace du testament d'Etienne, mais il n'est pas dou-

AUBIGNY-SUR-NÈRE

CHER



COMPOSITION (8 janvier 1998)

Clavier I Positif 56 notes (ut1-sol5)	Clavier II Grand-orgue 56 notes (ut1-sol5)	Clavier III Récit-pédale 56 notes (ut1-sol5)	Pédalier à l'allemande 32 notes (ut1-sol3)
Bourdon 8	Bourdon 16	Soubasse 16	Pas de jeu en propre
Prestant 4	Bourdon 8	Bourdon 8	
Flûte 4	Montre 8	Principal 8	
Nazard 2 2/3	Flûte 8	Octave 4	
Quarte de nazard - 2	Prestant 4	Doublette 2	
Tierce 1 3/5	Flûte 4	Plein jeu III	
Larigot 1 1/3	Doublette 2	Bombarde 16	
Plein jeu IV	Fourniture IV	Trompette 8	
Cromorne 8	Cymbale III	Clairon 4	
Hautbois 8	Cornet (ut3) V		
	Trompette 8		
	Clairon 4		

Combinaisons : Tirasse grand-orgue - Tirasse positif - Tirasse récit-pédale - Accouplement positif-grand-orgue - Accouplement récit-pédale-grand-orgue - Appel anches grand-orgue - Appel anches récit-pédale - Tremblant positif.

teux que ces orgues ont été construites peu après, peut-être par un facteur travaillant en Berry à cette époque - Jacques Senault ?

Et en effet, voilà que lors du baptême de Guy Putois, célébré le 22 juillet 1626, le parrain a été Guy Labbé, « pretre organiste de l'église Saint Martin » (Archives municipales d'Aubigny, GG 4, registres paroissiaux). « Messire Guy Labbé organiste » est présent à un mariage le 19 septembre 1628, et à un baptême le 22 octobre suivant, toujours avec la qualité d'organiste (GG 4).

Voilà, le 16 mai 1633, la signature de son successeur : « P. Guillard organiste » (GG 5) ; le 26 mai 1638, Guillaume Bonin, « pretre organiste de l'église » est parrain - il apparaît dans les comptes de 1644-1645 qui ont été conservés (GG 25) ; et le 8 avril 1646, M^e Guillaume Bonin, « pretre organiste de